

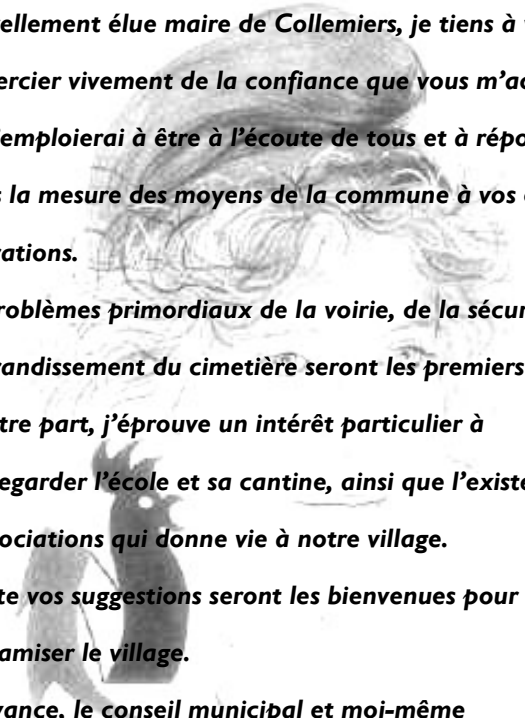
# LE PETIT COLOMBARIEN

## Sommaire :

- Le mot du maire
- Le conseil municipal
- Le village
- Vie pratique
- Notre école
- Nos associations
- Actualité
- Date à retenir
- Le budget

## Mot du Maire

Année 2008 n°1



**Nouvellement élue maire de Collemiers, je tiens à vous  
Remercier vivement de la confiance que vous m'accordez.  
Je m'emploierai à être à l'écoute de tous et à répondre  
Dans la mesure des moyens de la commune à vos diverses  
Aspirations.  
Les problèmes primordiaux de la voirie, de la sécurité et de  
L'agrandissement du cimetière seront les premiers traités.  
D'autre part, j'éprouve un intérêt particulier à  
Sauvegarder l'école et sa cantine, ainsi que l'existence  
d'associations qui donne vie à notre village.  
Toute vos suggestions seront les bienvenues pour  
Dynamiser le village.  
D'avance, le conseil municipal et moi-même  
vous en remercions**

**Simone Mangeon**

## Le conseil municipal

Vos élus se sont unis en un conseil municipal volontaire et désireux de fournir un travail d'équipe, afin de satisfaire au mieux l'évolution de votre village.

Le maire et ses adjoints tiendront leur permanence les jours suivants:

- **Mme Mangeon Simone: le vendredi après-midi de 14h30 à 17h et le Samedi après midi sur rendez-vous.**
- **Mr Grandjean Hervé : 1er adjoint: : urbanisme- voirie- réseau: sur rendez-vous.**
- **MmeBallaguet Yvonne : 2ème adjointe:école- social: le Mercredi matin de 9h30 à 11h45**
- **Mr Picouet Sylvain: 3ème adjoint:: eau- assainissement-environnement sur rendez vous et le premier samedi du mois de 10h à 12h.**



# LE PETIT COLOMBARIEN

## LE VILLAGE

### Son église



### Paroisse de Paron

1 rue du Mont St Bernard

Tél: 03 86 65 27 74

Prêtre: François Campagnac

### Sa mairie

2 rue du Presbytère

89100 Colombiers

Tél/fax: 03 86 65 93 77

### Mail

mairie.collemiers@wanadoo.fr

Elle est ouverte du Mardi au Jeudi

De 9h30 à 11h45

Et le Vendredi

De 14h30 à 17h

### Sa salle des fêtes

Location le week-end du vendredi soir au dimanche soir:



### Tarifs

200 € pour les Colombariens

350 € pour les extérieurs



## Ses joies

Duprés Manon née le 08/03/07

Reynaud Melvin né le 08/03/07

Brodos Yanis né le 20/04/07

Deloince Thiméo né le 12/09/07

Pankow William né le 19/10/07

Matos Jules né le 31/01/08

Van Gastel Antoine né le 12/03/08

**Toutes nos félicitations aux**

**Heureux parents**

Mme Guichard Henriette décédée

Le 24 Janvier 2007

Mme Barbier Clara décédée

Le 19 Avril 2007

Mme Grémy Thérèse décédée

Le 8 Octobre 2007

## Ses peines

Mr Guilpain Roland décédé

Le 18 Février 2008

Mr Pinson André décédé

Le 6 Avril 2008

**A leur famille, nous adressons nos sincères condoléances**



## Bienvenue aux nouveaux habitants

Mr Gateau et Mme Farge

Mr Matos et Mme Delahaye

Melle Magalon et Mr Doyen

Mr Tenisien

Mr et Mme Cautin

Mr et Mme Girard

Mme Morin

Melle Lenfant et Mr Bourdais

Mr Richard et Mme Thiry

Mr et Mm Mote

Mr et Mme Bouchet

Mr Lesage

Mr et Mme Van Gastel

Melle De Amaro et Mr Gallien

Mr et Mme Bridou

**Nous leur souhaitons**

**La bienvenue et nous**

**Espérons qu'ils se plairont**

**Dans notre**

**charmant village**



**En cas d'oubli ou d'erreur n'hésitez pas à nous le faire savoir.**

## VIE PRATIQUE

- le ramassage des ordures ménagères a lieu le mercredi matin
- Le ramassage des objets encombrants se fera le:

**Jeudi 23 Octobre 2008**

### Déchetterie de Sens

**Du 1 avril au 15 Octobre**

Ouverture le lundi, mardi mercredi, vendredi et samedi

10h à 12h et 15h à 19h

Le dimanche 9h à 12h

**Du 16 Octobre au 31 Mars**

Ouverture le lundi, mardi,

Mercredi, vendredi et samedi de

10h à 12h et 15h à 17h

Le dimanche 9h à 12h

**Fermeture le jeudi**

### Boîte à idées

elle est à votre disposition à la mairie dans la salle de réunion.

Vous pouvez y noter vos remarques et suggestions.

Pour les personnes qui ne peuvent pas monter, vous pouvez glisser vos idées dans la boîte aux lettres de la mairie.

Participez à la vie de votre village

Vous nous aiderez

### Les numéros utiles

#### **Dépannage électriques**

0810 333 089

#### **Dépannage gaz**

0810 433 089

#### **Pompiers**

18

#### **Samu**

15

#### **Gendarmerie**

17

#### **Hôpital**

03 86 86 15 15

#### **Clinique**

03 86 95 86 86

#### **ADMR**

03 86 64 30 66

#### **SPA**

03 86 97 02 46

#### **Ecole**

03 86 65 94 91

#### **Collège**

03 86 65 50 72

#### **Lycée**

03 86 95 72 00

## NOTRE ECOLE

Nous sommes les 15 élèves de la dernière classe unique du Sénonais, il y a donc tous les niveaux du CP au CM2 dans notre classe. Nous avons le privilège d'avoir une cantine et une garderie. Depuis septembre, nous avons une nouvelle maîtresse. Une EVS est dans la classe pour accompagner un élève. De septembre à janvier, le mardi matin, nous allons à la piscine. Avec la maîtresse, nous faisons du basket et tous les lundis après-midis, nous faisons du rugby avec un entraîneur. A la fin des séances, nous allons faire un tournoi avec des classes d'autres écoles.

Nous avons suivi l'évolution d'un chantier (destruction-reconstruction d'un bâtiment) à Collemiers. Nous sommes allés visiter la caserne des pompiers de Sens. En fin d'année, nous irons à Guédelon. Nous correspondons avec les élèves de l'école de Vaudeurs et espérons les rencontrer avant la fin de l'année. Deux gendarmes de la prévention de la délinquance juvénile sont venus nous informer sur les dangers de l'école (surtout au collège). Vous êtes invités à notre kermesse qui se déroulera le 5 Juillet 2008 après-midi à la salle des fêtes de Collemiers. Nous passerons dans les foyers pour récupérer des lots. Nous tenons à remercier Mr Le Zour qui intervient bénévolement en anglais et en informatique auprès des élèves de cycle 3

Les élèves de l'école de Collemiers



# LE PETIT COLOMBARIEN

## ASSOCIATION « Gardons nos petits Colombariens »

Fondée en Août 2006, l'association « gardons nos petits Colombariens » a créé et gère le service de cantine et de garderie pour les familles de Collemiers.

Elle est actuellement gérée par Mme Millière Sylvie (présidente), Mme Garcia Agnés (trésorière) et Mme Jelmoni Corinne (secrétaire). Nous employons une salariée en contrat d'accompagnement dans l'emploi, elle est soutenue par un groupe de parents et d'habitants de la commune qui se relaient chaque jour afin d'accompagner bénévolement



nos petits convives à la cantine.

Nous avons en moyenne 10 enfants par jour sachant que 15 élèves sont scolarisés à Collemiers.

Nous sommes soutenus depuis le début par l'équipe municipale et par nos adhérents;

La garderie est ouverte les jours d'école de:

**7h à 8h20 et de 16h30 à 18h30**

**Le mercredi de 7h à 8h20 et de 11h30 à 12h30.**

La cantine fonctionne ces mêmes jours sauf le mercredi de:

**12h à 14h**

Pour le prix de 4.20€ le repas.

Les repas sont confectionnés par la maison familiale de Gron et sont excellents.

Pour toute information, contacter :

**Mme Millière Sylvie au:**

**06/71/19/29/44**

N'hésitez pas à nous rejoindre

## CPI de Collemiers

Le centre de première intervention intervient sur l'ensemble de la commune de Collemiers et de ses hameaux de jour comme de nuit.

Les manœuvres ont lieu chaque premier dimanche du mois.

L'effectif est de onze hommes et d'une femme.

Le chef de corps est Mr André Réty qui prendra bientôt sa retraite. Les sapeurs pompiers

sont présents aux cérémonies de souvenir du 08 Mai et du 11 Novembre ainsi que sur demande du Maire pour rendre divers honneurs.

Ils organisent les festivités du 14 Juillet.

**Pour les faire appeler faites**

**le 18**

**Ou appeler Mr Réty au**

**03 86 65 94 62**

**Ou Mr Cavan au**

**03 86 65 94 74**



## Association « Les Colombes de Collemiers »

L'association des Majorettes de Collemiers dont le siège social est au 38 rue de la Vossière a été fondée en 1968 par Mr Peel et la famille Dufloq auxquels a succédé Mr Paul Petit.

Depuis 1977, Mme Guichard en assure la présidence.

Voilà 40 ans qu'elle anime notre village: défilés, fêtes, repas...

Elle représente notre commune

dans des concours dans les villages voisins sous la direction de Mélanie Modzéléwski.

Elle organise avec les pompiers la fête du 13 Juillet à Collemiers, le festival du 14 Septembre, la soirée choucroute du 18 octobre et le marché de Noël le 23 Novembre.

Elle recrute des jeunes filles et des jeunes garçons à partir de 3 ans.

Les répétitions ont lieu le Vendredi soir de:

**18h à 19h30**

Pour tout renseignement s'adresser à:

**Mme Guichard**

**38 rue de la Vossière**

**Collemiers**

**Ou au**

**06/76/41/88/84**



## Amicale des Anciens Combattants

Formée à la fin de la seconde guerre mondiale, elle a pour but d'aider les anciens combattants dans leur démarches administratives.

Elle se doit d'honorer la mémoire des disparus au combat.

Chaque année, les habitants de Collemiers emmenés par les sapeurs-pompiers et les majorettes se rendent au monument aux morts pour y déposer des fleurs le 8 Mai et le 11 Novembre.

Cette cérémonie est suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité et un banquet clôture

cette journée. Mrs Flamand, Le-cocq, et Marboeuf se sont succédés à la présidence alors que le drapeau fut porté par Mr Bray René et Moreau Gaston.



**Monument aux Morts de Collemiers**

## Les chasseurs

L'association des chasseurs de Collemiers se compose de 23 membres, son président est Michel Goberot;

Nous pratiquons notre loisir sur le territoire de la commune sur environ 130 hectares de bois et 920 hectares de plaines dans le respect de toutes les autres activités du village (promeneurs-randonnées-vtt...). Nous lâchons régulièrement du gibier, nous régulons la population des nuisibles (32 renards ont été pris sur la commune pour la saison 2007/2008). Nous espérons que ces quelques lignes vous apportent une information sur notre association.



## Le club de l'espoir

Le club de l'espoir regroupe des habitants de Collemiers et de Gron et propose différentes activités.

Il a pour but de créer des liens d'amitié entre ses adhérents et d'animer des rencontres. Il organise des voyages et participe à diverses activités des communes.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les rejoindre

### Club de l'espoir

**Siège social: mairie de Gron**

**Tél: 03 86 65 48 43**

### Président

**Mr Guy Mougin**

### Activités régulières

Jeux de tables: belote, tarot, scrabble

Jeux de boules

Randonnée pédestre 1 fois par mois.

Sortie à vélo 1 fois par mois

De temps en temps sorties culturelles ou divertissement

Un voyage par an



## Association du service à domicile – ADMR

L'ADMR a pour but d'aider toute personnes à vivre chez elle .

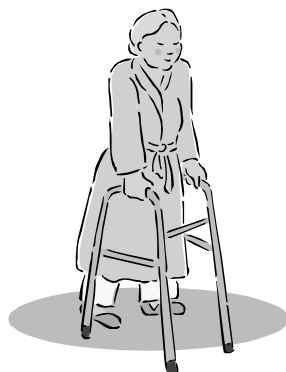
Elle répond aux besoins d'aide à domicile pour toutes les personnes quel que soit leur âge.

Une équipe dynamique est à leur service

L'association emploie une soixantaine de personnes

La présidente est :

**Mme Monique Guillod**



### Pour joindre l'ADMR

**03 86 64 30 66**



# LE PETIT COLOMBARIEN

## Actualités



Le conseil municipal attire votre attention sur le fait qu'un enfant scolarisé à l'extérieur coûte environ **750 €** à la commune de Collemiers.

Soit actuellement un total de **20039.04 €**.

Il est donc urgent de remédier à ce problème. Les statistiques font apparaître que plus de 30 enfants devraient être scolarisés chez nous, ce qui nous permettrait d'avoir deux classes.

N'ayant pas la possibilité d'accueillir les petits dans notre éco-

le, Une convention avec l'école maternelle Paul Bert à Paron a été signée.

Pour assurer le transport de ces enfants, nous avons organisé un ramassage scolaire qui fonctionnera matin, midi et soir dès la prochaine rentrée scolaire, L'association « Gardons nos petits Colombariens » prendra en charge les enfants selon vos besoins au sein de la Garderie et de la cantine.

Un accompagnateur se chargera de la surveillance des enfants qui seront confiés aux mains de l'ins-

titutrice ou des parents .

Une réunion aura lieu dès que nous aurons les informations concernant ce service.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie:

**Tél: 03 86 65 93 77**

## Les travaux

- Le monument aux morts a été nettoyé par l'employé de la commune et Mr Norbert Lagneau conseiller municipal.

- L'agrandissement du cimetière sera réalisé rapidement. Les places étant limitées, il devient urgent de le faire. Des devis sont en cours.



- Le fleurissement de la commune voit le jour. Yvonne Ballaguet consacre son indemnité d'élue à cette réalisation.

- Nous espérons que vous aurez envie de contribuer à l'embellissement de votre village.

## Repas des Anciens

La municipalité offre tous les ans, un repas aux personnes du village ayant 65 ans et plus.

Vous pouvez vous faire accompagner par votre famille ou vos amis moyennant le prix du repas.

N'hésitez pas à venir passer une agréable journée avec les gens du village.



Cette année, le conseil municipal a décidé d'offrir un colis aux personnes qui étaient dans l'impossibilité de se rendre à cette journée conviviale.

Les gens ont été agréablement surpris et ont pu faire connaissance avec Mme le Maire, pour ceux qui ne la connaissait pas.

## Dates à retenir

- 20 Juin: Feux de la St Jean

- 5 Juillet: kermesse de l'école

- 13 Juillet: feu d'artifice

Organisé par les pompiers

- 14 Septembre: festival

De majorettes



- 18 Octobre: soirée Choucroute organisée par les Majorettes.

- 11 Novembre: cérémonie Et repas organisés par les Anciens combattants.

- 23 Novembre: Marché de Noël.



## Le budget

●Le budget prévisionnel 2008 a été abordé lors de la réunion du 11 Avril 2008 et cette première étude a été l'objet d'informations car ,pour la plupart des membres du conseil, ce sujet était à découvrir.

●Le budget d'investissement s'équilibre à **144 736,82 €**

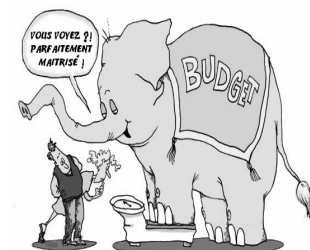
●Le conseil municipal a parlé du produit des 4 taxes dont la part communale était de **91 826 €**. Il a été décidé d'augmenter les taux au plus près de l'élévation du coût de la vie:

### Pour 2008

- |                               |                                    |
|-------------------------------|------------------------------------|
| • Taxe d'habitation: 7,10 %   | • Taxes foncière non bâti: 33,35 % |
| • Taxe foncière bâti: 10,24 % | • Taxe professionnelle : 5,81 %    |

●Nous avons ensuite étudié le budget de fonctionnement qui s'équilibre à **339 674,82 €**. Les dépenses principales se décomposant en charges diverses( entretiens divers, assurances, électricité, combustibles etc.).

●En priorité, le conseil envisage des travaux de voirie, l'agrandissement du cimetière ainsi que la sécurité routière dans le village.



## L'eau

Le prix du M3 d'eau s'élève à 1,10 € hors taxe. De gros travaux de réfection sont à envisager dans les années à venir.



